



PRIX DU MINISTRE

EN HORTICULTURE ORNEMENTALE

2009

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 30 SEPTEMBRE 2009

Soyez fier
de vos réalisations...



Conditions de participation

- Une seule inscription par catégorie, par entreprise, sera acceptée.
- L'entreprise, la municipalité ou l'organisme, ayant remporté un prix national au cours des années antérieures, ne peut faire l'objet d'une nouvelle mise en candidature pour le même projet.

Remise des prix

Les noms des finalistes et des gagnants seront dévoilés, en présence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, dans le cadre de l'Expo-FIHOQ.

Date limite

Les dossiers de candidature doivent être soumis à la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) avant le 30 septembre 2009.

Pour obtenir plus d'information :



3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3

Téléphone > 450.774.2228

fihoq@fihoq.qc.ca • www.fihoq.qc.ca

FIHOQ

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Design graphique: Chloé Boisé - Photos: BÉBÉ

Le Prix du Ministre en horticulture ornementale s'adresse à toutes **les entreprises, municipalités ou organismes œuvrant en horticulture ornementale** (production, commercialisation et services) ainsi qu'à tous **les professionnels de l'industrie** (consultants, architectes paysagistes, services d'entretien en aménagement paysager et autres) du Québec. | Soyez fier de vos réalisations et saisissez cette occasion unique de faire connaître vos innovations ! | Pour participer, il suffit d'avoir introduit sur le marché un nouveau produit, un nouveau service ou une nouvelle approche, de nouvelles pratiques, d'être dynamique et innovateur.

... inscrivez-vous !

www.fihoq.qc.ca



FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE
DE L'HORTICULTURE
ORNEMENTALE
DU QUÉBEC

Québec



Catégories

- 1 > **PRODUIT HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)
- 2 > **SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)
- 3 > **PRODUIT OU SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR**
(municipalité, institution, organisme)

Un nouveau produit ou un nouveau service qui, par sa qualité et son originalité, se démarque dans l'ensemble de l'industrie horticole. Une nouvelle approche ou de nouvelles pratiques qui contribuent au développement et à la promotion de l'horticulture ornementale au Québec.

Profitez de votre participation au *Prix du Ministre* en horticulture ornementale pour présenter avec fierté vos nombreuses réalisations.

Dans chacune des catégories, les membres du jury sélectionneront trois finalistes parmi lesquels ils devront choisir les trois grands gagnants.



Critères de participation

Un jury, composé de trois professionnels de l'horticulture ornementale, évaluera l'ensemble des dossiers **NOVATEURS** en fonction des critères suivants :

- **Produit ou service** : qualité, innovation, accessibilité, durabilité, facilité d'utilisation, l'entretien nécessaire et l'esthétisme.
- **Recherche et développement** : recherche de solution, processus d'élaboration, processus d'innovation, impact sur le développement de marché et réaction des consommateurs.
- **Développement de marché** : mise en marché, promotion, impact sur le marché, besoin des consommateurs, innovation et sensibilisation des consommateurs à la pratique du jardinage.
- **Ressources humaines** : formation et valorisation de la main-d'œuvre, implication du personnel dans le processus d'élaboration, communication et innovation.
- **Environnement** : matériaux utilisés (recyclables, recyclés, réutilisables ou décomposables), impact sur l'environnement ou sur les pratiques en horticulture ornementale, approche préventive, respect des normes de développement durable, sensibilisation des consommateurs et innovation.
- **Entreprise ou organisation** : engagement dans la communauté ou dans son milieu, contribution de l'entreprise ou de l'organisation au développement de l'industrie de l'horticulture ornementale et rayonnement de l'entreprise, de l'organisation, du produit ou du service.

Visibilité exceptionnelle

Organisé conjointement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, le *Prix du Ministre* assure une visibilité exceptionnelle aux finalistes et lauréats :

- Envoi d'un communiqué dans les hebdomadaires locaux ;
- Promotion des finalistes et des gagnants dans l'InfoFIHOQ spécial distribué lors de l'Expo-FIHOQ ;
- Insertion d'un feuillet promotionnel dans la revue *Québec Vert* ;
- Dépliant annonçant le *Prix du Ministre* ;
- Feuillet présentant les finalistes et les gagnants ;
- Sites de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ;
- Promotion dans l'InfoFIHOQ ;
- Communiqué sur le fil de presse national ;
- Annonce dans la revue *Fleurs, Plantes et Jardins*.

Pour participer, c'est facile !

- 1 > Remplir le dossier de candidature disponible sur le site Internet de la FIHOQ, accompagné de toute la documentation obligatoire.
- 2 > Faire parvenir le dossier de candidature **au plus tard le 30 septembre 2009** à l'adresse suivante : **Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ)**
3230, rue Sicotte, local E-300 Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3
OU par courriel à fihoq@fihoq.qc.ca



Gagnants Édition 2008

- 1 > **PRODUIT HORTICOLE INNOVATEUR** (entreprise)
SOLENO et AQUATHERMAT
Système d'irrigation et de chauffage racinaire haute performance
- 2 > **SERVICE HORTICOLE INNOVATEUR** (municipalité, institution, organisme)
VILLE DE QUÉBEC
Campagne de promotion « *Dites-le avec des fleurs* »
Vaste concertation avec l'ensemble des partenaires du milieu
- 3 > **MENTION SPÉCIALE**
JEUNES POUSSÉS
Programme « Un trésor dans mon jardin »

SOLENO
TEXTILES

AQUATHERMAT

VILLE DE
QUÉBEC

Jeunes Pousses
Cultiver le plaisir de bien manger